

Mastic de fenêtres amianté 2

Retrait au ciseau à bois ou à la spatule en plein air

L'essentiel en bref

- Cette procédure est utilisée lorsque les vitres de quelques anciennes fenêtres doivent être remplacées.
- Elle n'est cependant applicable que lorsque le mastic épouse une forme de géométrie triangulaire entre le cadre en bois et la vitre.

Préparation du travail

Détermination des dangers

- Avant le début des travaux, il faut identifier si le mastic des fenêtres contient de l'amiante et planifier les mesures nécessaires.
- Si l'on renonce à une analyse du matériau, il faut partir du principe que le mastic est amianté, et les mesures de protection décrites dans cette fiche thématique doivent être respectées.

Instructions

- Le personnel doit être instruit au sujet des risques et de la méthode de travail appropriée avant le début des travaux.

Équipement de protection individuelle (EPI)

- Masques à poussière jetables du type FFP3
- Gants en caoutchouc

Appareils, matériel et outils

- Table de travail
- Ciseau à bois ou spatule
- Sacs en plastique avec marquage «Amiante»
- Aspirateur industriel de classe H (amiante)

Zone de travail

- Garantir qu'aucun tiers n'a accès à la zone de travail.
- Les fenêtres avoisinantes doivent être fermées.
- Disposer d'une table de travail adaptée.

En cas de retrait de mastic de fenêtres amianté au ciseau à bois ou à la spatule, une faible libération de fibres d'amiante est possible! Les menuisiers, vitriers et professionnels apparentés peuvent effectuer les travaux en plein air en respectant la procédure décrite ici.



1 Mastic à l'huile de lin amianté d'une fenêtre en bois.



2 Masque jetable FFP3

Exécution des travaux

- Retirer le mastic de la fenêtre au ciseau à bois ou à la spatule.
- Mettre les fragments de mastic dans un sac en plastique marqué «Amiante» préparé à cet effet.
- Le mastic restant sur le verre et sur la fenêtre peut être retiré avec une éponge humide à revers abrasif.
- Aspirer les petits résidus et la poussière secs avec l'aspirateur industriel.

Fin des travaux

Nettoyage

- À la fin des travaux, nettoyer la place de travail de telle sorte qu'aucun reste de mastic ne soit encore visible. Pour ce faire, il faut aspirer toutes les surfaces avec l'aspirateur industriel de classe H et les essuyer ensuite avec un chiffon mouillé.

Élimination

- Les matériaux doivent être éliminés conformément aux prescriptions cantonales en vigueur.
- Les sacs doivent être entreposés et transportés dans des bennes fermées.



3 Aspirateur industriel de classe H (amiante)



4 Sac en plastique avec marquage «Amiante»

Normes et prescriptions applicables

OTConst (ordonnance sur les travaux de construction)

Art. 3.2, 4, 81–86

Directive CFST 6503 («Amiante»)



Informations complémentaires

www.suva.ch/amiante

www.forum-amiante.ch

Fiches thématiques sur le thème du mastic de fenêtres amianté:

- Aperçu, www.suva.ch/33039.f
- Enlèvement par réchauffement, www.suva.ch/33041.f
- Enlèvement avec des machines et outils manuels, www.suva.ch/33042.f
- Séparation des vitrages lors de travaux de démolition en plein air, www.suva.ch/33043.f

Suva, secteur génie civil et bâtiment,
tél. 058 411 12 12, genie.civil@suva.ch